



Société Dante Alighieri Genève

Rapport du 30 Novembre 2016 - Assemblée générale extraordinaire

La séance est ouverte à 18.30, comme annoncé dans la convocation. Le nombre de sociétaires présents enregistrés est de 33.

La Présidente du jour, Mme Françoise Loverre, préside l'assemblée.

L'ordre du jour est le suivant:

1. Ouverture de l'Assemblée
2. Election du Président
3. Élection des membres du Comité Directeur
4. Élection des réviseurs des comptes
5. Clôture de l'assemblée

Point 1: Ouverture de l'Assemblée

Après les salutations et les présentations, Madame Loverre annonce la démission du Comité Directeur sortant, composé de:

- Présidente "ad intérim": Professeur Piera Bonada
- Les membres du Comité Directeur:
 - Madame Gabriella Scotto
 - Madame Seraina Henriod-Marki
- Réviseur des comptes: Monsieur Nicolò Cadelli

Madame Loverre les remercie pour le travail accompli.

Avant de passer aux points suivants de l'ordre du jour, la Présidente du jour rappelle aux membres présents que les élections se déroulent conformément à l'article 6 du Statut, lequel prévoit que l'Assemblée élise un Président, un Comité Directeur et des réviseurs des comptes. Ces organes seront élus séparément, à

main levée. Avant le vote, les candidats devront se présenter brièvement à l'assemblée.

En outre, suivant l'article 6, une dernière votation, effectuée à la majorité absolue, ratifiera les résultats des votations précédentes.

Point 2: Election du Président

Candidat: Monsieur Claudio Santoni

Le candidat se présente à l'Assemblée.

Claudio Santoni est italien. Physicien de profession. Professeur d'Université en France où il a enseigné à l'Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Actuellement, il est directeur de recherche au CNRS. Il exerce ses activités de recherche au CERN. Il est l'auteur d'un grand nombre de travaux scientifiques dans le domaine de la physique des particules élémentaires.

Il aime la peinture, la musique et la littérature, surtout italienne, d'où son grand intérêt pour la Société Dante Alighieri, de laquelle il partage les objectifs et la philosophie décrits dans l'Art.1 et 2 du Statut.

Dans environ deux ans il prendra sa retraite, mais dès à présent il a le temps de se consacrer à l'activité de la Société.

Puis, il souligne un sujet de préoccupation: la diminution importante des sociétaires. Il promet qu'en harmonie avec le Comité Directeur, il s'efforcera d'inverser cette tendance. Il faudra, donc, rendre la Société plus attractive et en relancer l'image, en améliorant les activités (variété et fréquence), en renforçant ce qui fonctionne (cours intensifs mensuels ou trimestriels, diplômes PLIDA, etc.) et activer la recherche de partenariats avec d'autres Société Dante Alighieri de Suisse, et avec l'Université et le Consulat de Genève. L'objectif est d'attirer un nouveau public et de faire revenir les membres qui ont quitté la Société.

Il est donc nécessaire d'améliorer l'organisation et l'administration de la société.

Après la présentation du candidat, l'Assemblée accepte la proposition de la Présidente du jour d'effectuer une votation à majorité simple.

Le résultat du vote est le suivant:

- Votes favorables: 28
- Votes contraires: 0
- Abstentions: 5

Le candidat obtient la majorité des voix.

Point 3: Élection des membres du Comité Directeur

Avant de passer au vote, le Président du jour rappelle que le Comité Directeur se compose normalement de 8 personnes.

Les candidats sont 7 :

- Monsieur Nicolas De Tribolet
- Madame Concetta Di Giorgio
- Madame Elisabeth Ellwanger
- Madame Mireille Lyon
- Madame Françoise Loverre
- Madame Christiane Schaller
- Monsieur Jean-François Verdonnet

Après la présentation des candidats, l'assemblée accepte la proposition de la Présidente du jour d'effectuer une votation à la majorité simple, pour l'ensemble des 7 candidats.

Le résultat du vote est le suivant:

- Votes favorables: 32
- Votes contraires: 0
- Abstentions: 1

Le groupe de candidats a obtenu la majorité.

Point 4: Élection des réviseurs des comptes

Selon le statut, il faut élire deux réviseurs des comptes.

Les candidats sont:

- Monsieur Pierre Gutwirth
- Madame Gabriella Scotto di Fasano

Les candidats se présentent et un seul vote, à la majorité relative, a donné le résultat suivant:

- Voix pour: 32
- Contre: 0
- Abstention: 1

Les deux candidats ont obtenu la majorité des votes.

Pour compléter les tâches, conformément à l'article 6 du Statut, l'assemblée vote la ratification des résultats du vote par un vote à la majorité absolue.

Le résultat du vote est le suivant:

- Votes favorables: 32
- Votes contraires: 0
- Abstentions: 1

Sur la base de ces résultats, les votations ont été ratifiées. Pour les deux prochains exercices de la Société Dante Alighieri de Genève, sont élus:

Président:

- Monsieur Claudio Santoni

Membres du Conseil en nombre de 7:

- Monsieur Nicolas De Tribolet
- Madame Concetta Di Giorgio
- Madame Elisabeth Ellwanger
- Madame Mireille Lyon
- Madame Françoise Loverre
- Madame Christiane Schaller
- Monsieur Jean-François Verdonnet

Réviseurs des comptes :

- Monsieur Pierre Gutwirth
- Madame Gabriella Scotto di Fasano

Point 5: Clôture de l'Assemblée

Après l'annonce des résultats, la Présidente du jour remercie les membres présents, félicite le nouveau Comité Directeur et le nouveau Président élu, Monsieur Claudio Santoni, et déclare l'Assemblée close.

Clôture de l'Assemblée à 20h15.

La Présidente du jour invite les personnes présentes au rafraîchissement dont il est fait mention dans la convocation.

Genève le 13/12/2016

Présidente de l'Assemblée
Madame Françoise Loverre

